



## Proposition de panel

### Titre de la proposition

Budget participatif : révélateur d'un malaise démocratique ?

### Texte de la proposition

Originaire du Brésil à la fin des années 80, le budget participatif s'est rapidement étendu dans les autres pays d'Amérique latine, aux Etats-Unis et en Europe. Cet instrument participatif vise à engager directement les citoyens sur l'attribution du budget local afin de promouvoir une meilleure transparence et contrôle du processus politique, une redistribution plus juste des ressources locales, et de favoriser un engagement politique plus étendu des citoyens. Il est important de souligner que ce concept englobe une réalité complexe qui va des simples consultations citoyennes non contraignantes organisées par la ville (comme par exemple dans de nombreuses villes en Allemagne), à des formes de consultations citoyennes contraignantes et décentralisées dont les règles sont définis en grande partie par les citoyens eux-mêmes (c'est le cas de nombreuses villes au Brésil).

Le succès croissant du budget participatif sous une forme ou l'autre est surprenant en particulier dans des démocraties dites avancées où existent de multiples moyens pour exprimer directement ou indirectement les doléances des citoyens (élections, référendums, internet, consultations, etc.). Ce succès est probablement révélateur d'un besoin et d'une volonté des citoyens de s'engager politiquement en-dehors des canaux partisans ou associatifs « classiques » ainsi que d'une incapacité croissante des institutions représentatives (en particulier les partis politiques) à représenter les aspirations des citoyens. Dans certains cas, comme en Allemagne, les budgets participatifs sont développés afin d'obtenir un soutien explicite des habitants de la ville sur des coupes budgétaires. En d'autres termes, les raisons pour introduire le Budget participatif sont multiples et varient fortement suivant les contextes.

Ce panel vise à approfondir les raisons qui sous-tendent la mise en place du budget participatif et la manière dont cela influe sur ses caractéristiques et son fonctionnement. Cette recherche peut se baser sur i) des études de cas spécifiques; ii) des études de cas comparatives entre différentes formes de budget participatif ; iii) des études de cas comparatives entre budget participatif et d'autres modes de consultation locale. La langue de travail du panel sera le français. Les papiers pourront toutefois être rédigés en français, en anglais ou en allemand.

